

26.11.2013 - 10:30 Uhr

## Caritas Suisse relève de grandes différences entre cantons / L'encouragement précoce des enfants permet de prévenir la pauvreté



Lucerne (ots) -

Lorsque les enfants bénéficient d'une forme d'encouragement dès leur prime enfance, le risque est moins grand qu'ils ne tombent plus tard dans la pauvreté. Un sondage de Caritas auprès des cantons montre que le potentiel de l'encouragement précoce est encore trop peu utilisé en Suisse. Le nouveau rapport de monitoring de Caritas, dans le cadre de la déclaration « réduire la pauvreté de moitié », montre des différences marquantes : seuls quatre cantons pratiquent de manière ciblée et systématique un encouragement précoce pour les enfants.

En Suisse, la pauvreté dépend beaucoup du niveau de formation. Les chances de départ inégales pour les enfants qui entrent au jardin d'enfants engendrent plus tard des retards qui ne peuvent plus être rattrapés. L'encouragement précoce avant l'entrée au jardin d'enfants est donc un élément central de la prévention de la pauvreté.

L'encouragement précoce est de la compétence des cantons. Le nouveau rapport de monitoring de Caritas donne une vue d'ensemble des stratégies cantonales de l'encouragement précoce comme instrument de lutte contre la pauvreté. De manière générale, et en comparaison internationale, la Suisse n'est pas très bon élève. L'encouragement précoce n'y est qu'à ses débuts, et il existe de grandes différences de pratique et de réflexion entre cantons. Ces deux dernières années, seuls quatre cantons se sont dotés de stratégies d'encouragement précoce. Quatre autres cantons se sont engagés dans cette voie. Mais la grande majorité des cantons ne fait au mieux que considérer l'encouragement précoce comme faisant partie d'autres terrains d'activité politique. Même si ces dernières ne sont pas inutiles, leur efficacité n'est pas suffisante s'agissant de la lutte contre la pauvreté.

Mieux employer le potentiel de l'encouragement précoce

Pour utiliser plus efficacement le potentiel de l'encouragement précoce, il faut mettre sur pied des stratégies cantonales englobant des objectifs et des mesures contraignants et prévoyant une évaluation systématique de leur efficacité. Il est en outre impératif d'avoir une vue d'ensemble, et pour ce faire, il faut définir clairement les responsabilités au sein du canton.

En 2010, avec sa Déclaration « Réduire la pauvreté de moitié », Caritas a lancé une décennie de lutte contre la pauvreté en Suisse. Dans cette Déclaration, Caritas adresse des revendications au monde politique et économique, et s'engage aussi à effectuer un monitoring régulier de la politique suisse de lutte contre la pauvreté. La présente analyse des politiques cantonales d'encouragement précoce est le second monitoring de la pauvreté de Caritas.

Le rapport complet peut être téléchargé sur [www.caritas.ch/prisesdeposition](http://www.caritas.ch/prisesdeposition)

Contact:

Bettina Fredrich, responsable du service de politique sociale  
Tél. 041 419 23 37  
[bfredrich@caritas.ch](mailto:bfredrich@caritas.ch)

Katja Remane, responsable de la communication pour la Suisse romande  
Tél. 079 669 00 88  
kremane@caritas.ch

#### Medieninhalte



*Caritas Suisse relève de grandes différences entre les cantons. L'encouragement précoce des enfants permet de prévenir la pauvreté. / Texte complémentaire par ots et sur [www.presseportal.ch](http://www.presseportal.ch). L'utilisation de cette image est pour des buts rédactionnels gratuite. Publication sous indication de source: "OTS.photo/Caritas Schweiz / Caritas Suisse".*

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/10000088/100747769> abgerufen werden.